



**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES
MINISTRES STATUTAIRE DE L'UEMOA**

Visioconférence, 23 septembre 2021

**DISCOURS DE MONSIEUR SANI YAYA,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE
PRESIDENT EN EXERCICE
DU CONSEIL DES MINISTRES STATUTAIRE**

Mesdames et Messieurs les Ministres statutaires,

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO,

Monsieur le Président de la BOAD,

Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve, par écran interposé, à l'occasion de la troisième session ordinaire de notre Conseil, au titre de l'année 2021.

Je voudrais souhaiter à tous une cordiale bienvenue.

Mes remerciements vont aux Organes et Institutions de l'Union pour leur constante disponibilité et la qualité des documents mis à notre disposition à chaque session.

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre, je voudrais dire un mot suite au décès de Monsieur Charles Konan BANNY :

-ancien Gouverneur de la BCEAO,
-ex-Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,
-et ex-Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation de la Côte d'Ivoire.

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que j'ai appris le décès de ce grand homme qui est Charles Konan BANNY, un économiste chevronné qui avait à cœur l'intégration économique et monétaire de notre sous-région.

Le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, qui fut un de ses proches collaborateurs et conseillers spéciaux, est sans doute mieux placé que moi pour citer les nombreux projets et réalisations communautaires qu'il a initiés pour assurer la crédibilité de la politique monétaire, la résilience du secteur financier et la consolidation des bases de notre monnaie commune. Le moment viendra sans doute pour rendre un vibrant hommage à cet illustre

économiste que nous avons perdu. Je laisse au Gouverneur KONE le soin d'organiser cette cérémonie.

Pour l'heure, je voudrais, au nom du Conseil des Ministres, et à mon nom propre, présenter au Gouverneur de la BCEAO, et à travers lui, à tout le personnel de la BCEAO nos sincères condoléances.

Qu'il plaise au Gouverneur, de transmettre à la famille éplorée, les condoléances du Conseil.

Je saisis cette occasion pour présenter également ; au nom du conseil, nos condoléances au Ministre Romuald WADAGNI suite au décès de son père, Monsieur Nestor WADAGNI, ancien haut cadre de la BCEAO qui a consacré une partie importante de sa carrière au service de l'Union.

Je n'oublie pas le décès de Monsieur Augusto MENDES, Juriste à la Cour de Justice de l'UEMOA.

En mémoire de nos illustres disparus, je voudrais que nous observons, en position assise, une minute de silence.

Je vous remercie.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le projet d'ordre du jour soumis à notre appréciation s'articulera autour des points inscrits par la Commission de l'UEMOA et le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la Commission de l'UEMOA,

Deux projets de textes nous sont soumis pour décision.

Il s'agit du Projet de Décision portant nomination des membres de la Commission Régionale pour la Formation des Experts Comptables et Financiers (CREFEFCF) et le Projet de Décision portant nomination du Président et du Vice-Président de la Commission Régionale pour la Formation des Experts Comptables et Financiers (CREFEFCF).

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, trois (3) dossiers nous sont soumis pour décision, deux (02) dossiers requièrent notre avis et sept (07) dossiers sont transmis pour information.

Le premier dossier porte sur le projet de loi uniforme relative aux infractions boursières qui vise à assurer une application plus efficace des règles du

marché financier par la création d'un cadre communautaire de répression des infractions pénales susceptibles d'y être commises.

Ensuite, nous examinerons la modification du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du marché financier, en rapport avec les évolutions imprimées par le Conseil Régional pour la rénovation du cadre réglementaire de la Gestion collective. Les principaux effets attendus de ces modifications sont l'alignement des conditions d'exercice des Organismes de Placement Collectif aux standards internationaux, le renforcement de la lisibilité des dispositions réglementaires et l'élargissement de la base des investisseurs avec la promotion d'instruments tels que l'épargne salariale.

Le troisième dossier est relatif à la désignation des représentants des Etats de l'UMOA au sein des Conseils d'Administration de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Centrale/Banque de Règlement (DC/BR).

Les dossiers soumis à notre attention pour Avis concernent le cadre communautaire sur les comptes inactifs et les avoirs sans maîtres dans les livres des Teneurs de comptes-titres du marché financier régional de l'UMOA ainsi que l'état d'avancement des travaux relatif au cadre communautaire du capital-investissement dans les Etats membres de l'UMOA.

Notre Conseil sera informé de l'approbation du Collectif Budgétaire 2021 de l'Organe, de l'état de mise en œuvre des chantiers de réforme du marché financier régional, des problématiques liées à la Gouvernance des Structures Centrales du Marché Financier Régional qui jouissent de Concessions de services publics.

Enfin, notre Instance prendra connaissance du guide pour l'émission d'obligations vertes, sociales et durables sur le marché financier régional de l'UMOA, du processus d'approbation des états financiers 2020 du CREPMF ainsi que de la feuille de route sur l'intégration des marchés financiers de la CEDEAO.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

C'est sur ces mots que je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouverte la présente Session ordinaire de notre Conseil.

Vive l'UEMOA

Vive le processus d'Intégration Régionale

Je vous remercie de votre attention.